

Mon quartier, JE L'AIME, JE PARTICIPE

Budgets participatifs

2017

Qu'est-ce que c'est ?

Avec les Budgets participatifs, vous, habitants, avez la possibilité d'améliorer le cadre de vie de votre quartier, en proposant des projets d'aménagement de proximité.

Le montant des Budgets participatifs est de 400 000€, soit **40 000€ par quartier**.

Exemples de projets réalisés :

- théâtre de verdure, Gibauderie
- parc de street workout, Couronneries
- mise en sécurité d'escaliers, Poitiers Ouest
- parcours santé, Poitiers Sud
- boîte à livres, Beaulieu

Qui participe ?

Tous les habitants de Poitiers

Comment participer ?

C'est très simple! Il vous suffit de déposer vos idées

jusqu'au 31 juillet 2017 :

- via le formulaire en ligne sur : budgetsparticipatifs.poitiers.fr
- par courrier :
Hôtel de Ville
Direction Politique de la ville-Solidarités
CS 10569
86021 POITIERS CEDEX
- par l'intermédiaire des conseils et comités de quartier ou des conseils citoyens

Plus d'informations sur poitiers.fr



LE DÉROULEMENT

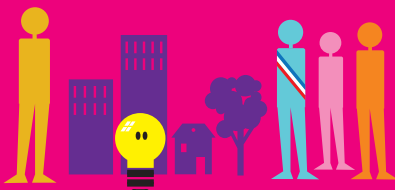
- 1 DÉPOSEZ VOTRE IDÉE**
sur le site budgetsparticipatifs.poitiers.fr



Jusqu'au
31 juillet
2017

- 2 VISITE DES QUARTIERS**

Les élus et techniciens de la Ville de Poitiers viennent sur place, en présence des habitants, visualiser les propositions.



Septembre
octobre
2017

- 3 ANALYSE DES PROJETS**

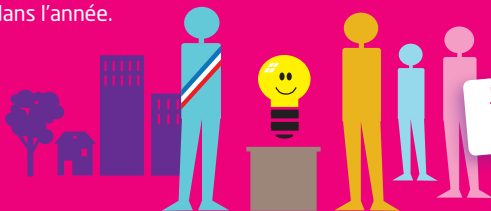
La mairie étudie la faisabilité de chaque projet (intérêt général, budget, compétence de la Ville, délais...).



Octobre
novembre
2017

- 4 RÉUNIONS CITOYENNES**

Dans chaque quartier, la faisabilité et le chiffrage sont présentés aux habitants qui choisissent les projets à réaliser dans l'année.



Janvier
février
2018

Renseignements : budgetsparticipatifs.poitiers.fr
Direction Politique de la ville-Solidarités
Tél. : 05 49 52 36 96
05 49 41 91 83